

**Reprise des cours le 07 septembre 2017 - ouverture du restaurant scolaire le 07 septembre 2017**

FIN AOÛT 2017 - la base élèves 2017-2018 est importée dans le logiciel TURBOSELF.

Le service intendance procède à la saisie et à la validation du quotient familial de tous les élèves inscrits à la cantine.

Le quotient familial, qui a été établi grâce à la calculette Région, fera l'objet d'une vérification spécifique par le service intendance au cours du mois de septembre . En cas de désaccord, le service intendance prend contact avec la famille.

1- Votre enfant était déjà inscrit au restaurant scolaire en 2016-2017

Fin août-début septembre , merci de bien vouloir :

- vérifier la situation du compte de votre enfant
- alimenter le compte si besoin est.
- réserver les repas

2- Votre enfant est inscrit pour la première fois au restaurant scolaire en 2017-2018

Vous avez bien déposé un dossier d'inscription et fait un chèque de 70 euros.

Fin août 2017, merci de bien vouloir demander la création d'un compte : se connecter sur le site internet du lycée, cliquer sur l'icône paiement en ligne en bas à gauche et suivre les instructions. Se munir de la carte de cantine de l'élève.

Le mot de passe qui vous sera transmis par mel fin août-début septembre vous permettra de :

- vérifier le compte de votre enfant : 70 euros en crédit
- réserver les repas. La réservation des repas et l'annulation sont possibles jusqu'à la veille minuit.

Modalités de paiement :

Une fois les 70 euros consommés en fonction de votre quotient familial, vous pourrez alimenter votre compte selon les modalités suivantes :

- Paiement en ligne via le site internet du lycée
- Paiement par carte bancaire auprès de la borne TurboSelf (bât F -RDC près des bureaux de l'intendance)
- Paiement par chèque ou en espèces auprès de la borne TurboSelf (bât F RDC) ou auprès du service intendance (bât F -RDC)

Votre enfant pourra également réserver ses repas auprès d'une des 3 bornes TurboSelf :

- Au rdc BAT DE près du bureau vie scolaire
- Au rdc BAT F près des bureaux de l'intendance
- Au rdc BAT K près du bureau vie scolaire

Une information sera donnée à la rentrée par le professeur principal et/ou la vie scolaire .

Pour toute question , contact : [restauration.bascan@ac-versailles.fr](mailto:restauration.bascan@ac-versailles.fr)